

Bonne Année à toutes et à tous !



Que cette année vous apporte santé, joie, bonheur et tout ce que vous souhaitez.

Réseau Aloïs service mettra tout en œuvre pour vous aider, vous encourager, et vous permettre de vous maintenir en bonne forme.

Nos équipes, en liaison avec tous les services médico-sociaux et de soins qui vous entourent, seront présentes pour faciliter votre vie quotidienne, prévenir et combattre les affections qui vous menacent et contribuer à préserver votre bonne santé.

Toute notre énergie est tournée vers l'avenir et les défis que nous aurons à relever, pour maintenir et améliorer le service que vous êtes en droit d'attendre de nous.

Mais nous ne pouvons rien faire sans vous car c'est bien votre volonté qui en premier lieu conditionnera et permettra de réaliser vos souhaits

N'ayez pas peur de l'avenir. Il vous appartient. Votre caractère et votre état d'esprit guideront votre quotidien. Ne cédez pas aux vicissitudes du temps.

Vivez pleinement l'instant présent.

Enfin, en cette nouvelle année, nous sommes heureux de présenter également nos vœux de bonheur et de santé à tous nos intervenants sans qui Réseau aloïs service n'existerait pas, de les remercier pour leur engagement et de leur rappeler cette citation de mère Teresa :

« Donnez vos mains pour servir et votre cœur pour aimer ».

Dr Jean SOTTON
Géronte

Croisons nos regards ...

Réseau Aloïs Service, des journées portes ouvertes en partenariat avec des EHPAD

Afin de souligner une logique d'accompagnement, le Réseau Aloïs Service (service de maintien à domicile- Aix-en-Provence), l'EHPAD L'Estelan (Rognes) et l'EHPAD L'Esterel (Salon de Provence) ont choisi de croiser leurs regards et de réunir leurs partenaires lors de deux journées « Portes Ouvertes » dans leurs structures respectives.

Ainsi, Mme ROJAS Léa, responsable de l'agence du Réseau Aloïs Service d'Aix-en-Provence, a convié ses partenaires pour la 29ème journée mondiale Alzheimer, le mercredi 21 septembre 2022.

Le thème de la journée était « L'utilité de constituer des réserves cognitives à tout âge ».

Durant ce temps d'accueil, le public pouvait participer à des ateliers animés par un infirmier coordinateur, une psychologue, une psychomotricienne et une animatrice Montessori, professionnels des deux EHPAD précités.

Également, Mme VALENZA Manon, Directrice de l'EHPAD L'Esterel à Salon de Provence et M. CHORRO Stéphane, Directeur de l'EHPAD L'Estelan à Rognes, ont organisé la journée des aidants au sein de L'Estelan, à Rognes le jeudi 6 Octobre 2022.

Le Thème de la journée était « Gérontologie et Handicap ». Les partenaires ont alors pu exposer les différents dispositifs d'accompagnement des aidants sur le territoire.

Le Réseau Aloïs Service d'Aix en Provence était bien entendu présent pour apporter écoute et soutien et réfléchir aux éventuelles solutions de répit.

Nous tenons à remercier les professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire intervenant à domicile ou en établissement auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap sur le territoire des Bouches-du-Rhône qui ont participé.



A la suite de la réussite de ces deux évènements, le Réseau Aloïs Service et les deux EHPAD concernés ont choisi de renouveler leur partenariat en 2023 en organisant une journée d'échanges entre leurs équipes !

LÉA ROJAS

Responsable Agence Aix-en-Provence

Réseau Aloïs
service

Retrouvez toute notre actualité sur
www.reseau-alois.com



Le recueil de la satisfaction et de l'expérience du bénéficiaire.

L'enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires : un outil d'évaluation au cœur de notre démarche qualité.

L'intérêt d'une telle enquête se situe à plusieurs niveaux :

Pour les bénéficiaires, la mesure de la satisfaction est un outil pour soutenir la participation des personnes et améliorer l'accompagnement. Recueillir, analyser la satisfaction et l'expérience des bénéficiaires, c'est reconnaître la légitimité de cette parole.

Le recueil de la satisfaction et de l'expérience du bénéficiaire permet alors d'évaluer dans quelles mesures la mise en œuvre du projet personnalisé répond aux attentes, aux capacités et aux besoins de la personne, et de le faire évoluer en conséquence : révision des objectifs, révision des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs et réaliser le projet de la personne.

Parallèlement, l'enquête de satisfaction permet également de valoriser le travail des aides à domicile. Reconnu comme difficile, leur travail reste pourtant peu valorisé dans la majorité des cas. Pourtant, cette profession fait partie des métiers dits essentiels. De l'aide à la prise de repas, au ménage en passant par le repassage ou la réalisation des courses, les aides à domicile assurent les actes de la vie quotidienne pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et bien d'autres profils de personnes.

Enfin, pour Réseau Aloïs Service, le recueil de la satisfaction et de l'expérience des bénéficiaires est un outil qui contribue à évaluer, du point de vue des personnes, l'organisation des prestations délivrées et la capacité de la structure à répondre aux attentes et besoins des personnes. En effet, l'analyse des résultats de l'enquête permet d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place au bénéfice des bénéficiaires et d'en mesurer l'impact, dans la durée.

Au sein des 22 agences qui forme Réseau Aloïs Service, l'analyse des résultats de l'enquête de satisfaction sert à mettre en avant les points forts et les axes d'amélioration de chacune des agences.

Un travail de réflexion de la Direction en collaboration avec le service Qualité doit être organisé afin de déterminer les actions d'amélioration possibles et coordonnées sur le groupe Réseau Aloïs Service tout en conservant la spécificité de chacune de nos agences.



Maude BALFIN
Responsable Qualité

La gastronomie et l'art d'utiliser la nourriture

Ce que l'on mange avec goût se digère aisément

Quel que soit votre mode de vie, il est impératif de vous nourrir correctement.

Les repas doivent être non seulement une obligation mais aussi un plaisir.

Réseau Aloïs service peut vous aider au quotidien pour améliorer la qualité de votre alimentation et simplifier la préparation de vos repas.



Nous pouvons soit vous accompagner pour faire vos courses, soit les faire pour votre compte, soit vous aider à préparer vos repas, soit vous assurer la livraison de repas confectionnés.

Sur ce dernier point, nous développons notre activité en créant un service de portage de repas à domicile assurant l'équilibre alimentaire, la qualité gustative et la maîtrise sanitaire.

Chacune de nos agences est à votre écoute pour vous fournir des repas conformes à vos souhaits à un prix compétitif.

Nos responsables d'agence sont en lien avec les professionnels de la gastronomie, et vous guideront dans le choix de vos menus.



La livraison à domicile sera effectuée conformément aux règles d'hygiène et de sécurité fixée par la législation.

N'hésitez pas à vous renseigner sur nos services de préparation et de portage de repas. Nous avons une solution adaptée à chacun.

La gastronomie et l'art d'utiliser la nourriture pour créer le bonheur !

Dr Jean SOTTON
Géronte

Réforme des retraites

Pourquoi tant de mauvaise foi ?



Chacun peut le constater, nous sommes entrés dans l'ère des fake news, des infox..., bref, de la désinformation.

La réforme des retraites promise par Emmanuel MACRON pendant sa campagne présidentielle et qui sera proposée au Parlement n'échappe pas à cette dérive de notre démocratie médiatique.

La mère de toutes les réformes pour certains, une énième réforme inutile pour d'autres ? Qu'en est-il ?

Si la loi Touraine, du nom de la Ministre en charge des affaires sociales sous le quinquennat de François HOLLANDE, continue de s'appliquer chaque année, le Président de la République insiste malgré tout pour que sa promesse de campagne voie le jour.

Alors est-il nécessaire de reculer l'âge de départ en retraite ? Et qu'en est-il de la retraite à points proposée par le Gouvernement précédent ?

Essayons d'y voir plus clair.

Ceux qui dénoncent le principe même de cette réforme affirment qu'un Français sur deux serait au chômage avant de partir en retraite ? Faux, seuls 11,5 % seraient au chômage à ce moment de leur vie.

Alors pourquoi reculer progressivement l'âge pour atteindre les 65 ans en 2032 ?

Selon le Gouvernement, il existe deux motifs, l'un de nature comptable pour équilibrer les comptes et l'autre pour financer d'autres réformes. De ce point de vue, les pouvoirs publics ont varié dans leurs explications.

Si elle devait être mise en œuvre, cette réforme ne rapporterait que 10 milliards supplémentaires, ce qui ne permettrait en rien d'équilibrer durablement le système.

Pour les opposants, partir plus vieux, c'est mourir plus jeunes. Qu'en est-il ?

Encore une fois, il faut de la nuance. L'espérance de vie en bonne santé se situe à 64,5 ans pour les hommes et à 66 ans pour les femmes. En moyenne, et à partir de sa mise à la retraite à 65 ans, un homme a une espérance de vie de 10 ans et 16 ans sans incapacité majeure et une femme de 12 ans et 18 ans sans incapacité majeure.

En outre, «la génération 1960 » aurait 25 ans d'espérance de vie après la retraite.

Mais ces statistiques doivent être atténuées selon les métiers exercés avant la mise à la retraite.

Réforme des retraites

En effet, il existe un écart de 7 années entre un homme ouvrier et un homme cadre.

Par ailleurs, un quart des français les plus pauvres sont déjà mort à 62 ans.

Ces chiffres tirés de plusieurs rapports du conseil d'orientation des retraites montrent que le sujet mérite mieux que les anathèmes et autres arguments fallacieux.

Enfin, une chose est sûre, le Gouvernement a définitivement abandonné la transformation de l'actuelle retraite par répartition par une retraite à points.

Pour nous acteurs de terrain, la retraite, cela doit être d'abord la vie. Et la vie en bonne santé. La question de l'âge n'a pas de sens lorsqu'il s'agit d'exercer convenablement des métiers pénibles, rudes, difficiles, qu'ils soient physiques ou intellectuels.

Dans les métiers à la personne que nous connaissons bien, il n'est pas pertinent de geler un âge de départ au-delà de 62 ans, autant pour les salariés que pour nos patients ou bénéficiaires de nos aides à domicile.

Si la retraite à points a été abandonnée faute de consensus dans le pays, il convient selon nous de nous attacher d'abord à la qualité des aides apportées par nos salariés à nos bénéficiaires et à leur capacité à accomplir leurs missions au service de nos aînés. Contraindre nos salariés à travailler plus longtemps n'a aucun sens dans les métiers à la personne, tant l'humain est au cœur de nos missions.

Au moment où nous rencontrons tant de difficultés pour recruter et fidéliser des salariés, il nous paraît peu attractif de mettre en œuvre une réforme qui finalement ne convient pas à grand monde.

En revanche, n'est-il pas pertinent de réfléchir à la question de la pénibilité, de l'accompagnement de nos salariés, du niveau de leur formation et de leurs salaires et donc de l'attractivité de nos métiers ?

Peut-on également sereinement se pencher sur la liberté ou pas de prendre sa retraite et nécessairement de la question du nombre de trimestres à cumuler pour une retraite à taux plein ?

De la même manière, la question des carrières longues mérite une attention toute particulière.

Assurément, nous le constatons chaque jour, nous ne sommes pas tous égaux face à la fin de la vie professionnelle. D'où l'importance qui doit être donnée aux débats, aux échanges, dans le sérieux qui sied à un tel projet.

Ce sont toutes ces questions et bien d'autres que nos parlementaires auront à examiner prochainement.

Edmond AÏCHOUN

Conseiller spécial du président du groupe ASCLEPIOS
Président de Bienveillance Formations